



Perpignan le 7 mai 2015

Le Président et les délégués
des parents d'élèves FCPE

A

Mmes et MM. les
enseignants

S/C de Monsieur le Proviseur
du Lycée François Arago

Mesdames et Messieurs les enseignants,

Dans l'exercice de notre mandat, nous avons demandé la mise à l'ordre du jour de la Commission permanente du 28/04 et du CA du 30/04 de deux questions : l'une d'ordre général sur *le palmarès 2015 des lycées* et l'autre plus axée sur l'organisation pédagogique *sur les inégalités de préparation aux épreuves orales de langues du bac*.

Lors du CA du 30/04, la discussion sur le palmarès a permis des échanges. Par contre la question sur les inégalités de préparation aux épreuves orales de langues du bac, et sur le fait que certaines classes ou 1/2 classes seraient préparées (oraux blancs, synthèses des textes étudiés en classe) et d'autres moins, a reçu un si mauvais accueil que nous nous permettons la présente mise au point.

Nous revendiquons le droit à la question qui ne saurait en aucun cas être assimilée à une critique. Le CA ne peut être une chambre d'enregistrement. Le mot tribunal a été prononcé pour juger notre question, ce qui nous laisse tout de même perplexes ! Même si depuis l'Antigone, de Sophocle, l'on sait que *Personne n'aime le messager porteur de mauvaises nouvelles*, les délégués FCPE ont été fort choqués du ton, en rupture avec notre politique de respect mutuel. Ils ont pour mission de représenter les parents dans les différentes instances du lycée. Ils jouent souvent un rôle de médiateur, de *go-between*. Ils essaient de comprendre les parents et le cas échéant de transmettre leurs alarmes à l'administration du lycée. Ils défendent très souvent le lycée et les enseignants car nombre de parents se contentent d'avoir une vision consumériste de ce service public à laquelle la FCPE est très attachée.

Nous avons eu l'occasion de présenter nos objectifs et de poser nos interrogations notamment dans notre profession de foi FCPE 2014/15 (ci-jointe). *[L'avenir de nos enfants] est fondé dans une*

relation contractuelle avec des règles (respect mutuel et dialogue) et du consentement (faire confiance, ne pas polémiquer). L'engagement des parents est fondamental pour la réussite de leurs enfants. Le lycée a besoin d'eux pour l'appropriation des savoirs, le « vivre ensemble », le savoir-vivre et même la joie de vivre.

Nous avons développé nos arguments dans nos lettres du 18/10/2014 et du 20/01/2015 au proviseur. Nombre de nos questions ont été renvoyées au projet d'établissement en cours d'élaboration.

Nous portons une grande estime à vos missions. Nous apportons notre soutien à vos initiatives pédagogiques. Cela s'est déjà traduit par nos votes favorables en CA et notre soutien à vos motions.

Nous pensons aussi que le projet d'établissement est un instrument de la réussite future du lycée et de ses élèves. La FCPE s'y est engagée par ses propositions. Elle émet le vœu que les enseignants soient plus nombreux à participer aux commissions. Elles sont un lieu de dialogue lequel ne peut être fructueux que dans le respect de tous les partenaires, élèves, enseignants, parents, administration.

Soyez assurés de notre bienveillante attention et de notre volonté de contribuer à la progression du lycée Arago et de ses élèves.

Le président et les délégués FCPE élus aux conseils et commissions du lycée

Louis Klee, Christine Martimort, Jany Pageot, Hubert Boucris, Patrick de Boissieu, *titulaires,*

Nathalie Llanes, Sabine Parat, Michèle Fons, Nidia Peyrac, Lucie Planteau, *suppléants*